

Dossier de presse

Le Plan tourisme départemental 2007-2013



Contact presse :
Véronique Lotito
Tél : 04 79 96 73 26
e-mail : veronique.lotito@cg73.fr

Jeudi 8 juillet 2010

Afin de soutenir l'ensemble des activités touristiques du département, et faire de la Savoie une destination reconnue non seulement pour les sports d'hiver mais aussi pour un tourisme « toutes saisons », le Conseil général de la Savoie a engagé pour la période 2007-2013 un ambitieux Plan tourisme.

Autour de deux volets, ce plan soutient la **modernisation du tourisme d'hiver** avec trois programmes complémentaires en faveur des domaines skiables, des stations moyennes et des petits sites, et accompagne la **création et le développement de filières touristiques plus estivales** afin de diversifier l'offre de la Savoie et de valoriser le potentiel touristique de ses territoires.

En complément des crédits habituellement consacrés au tourisme, le Conseil général de la Savoie a décidé de doter le Plan tourisme de moyens financiers exceptionnels tant par leur ampleur et que par leur origine puisque **60 millions d'euros** ont été prévus en investissement sur la période 2007-2013, provenant de la réaffectation d'une partie du patrimoine touristique départemental.

Aujourd'hui à mi-parcours du Plan tourisme, le bilan de trois années de mise en œuvre met en évidence les premiers effets bénéfiques et donne les orientations pour les années à venir.

La fréquentation touristique en Savoie

(source : Observatoire Savoie Mont-Blanc)

■ Fréquentation touristique hivernale : la Savoie toujours leader

Saison 2006-2007 : malgré un enneigement insuffisant, la Savoie a « tiré son épingle du jeu » avec une fréquentation de 21 millions de nuitées, en très légère augmentation par rapport à 2005-2006 (+ 1 %).

Saison 2007-2008 : avec des conditions d'enneigement conformes aux moyennes habituelles, la Savoie enregistre une fréquentation record avec 21,7 millions de nuitées.

Saison 2008-2009 : malgré un contexte économique morose lié à la crise et la superposition du calendrier des vacances scolaires anglaises, belges et françaises, la fréquentation hivernale est maintenue à un niveau élevé avec 21,4 millions de nuitées.

Globalement, la fréquentation touristique hivernale en Savoie affiche **une croissance continue** depuis l'hiver 1994/1995 avec +5% d'augmentation des nuitées par rapport à la moyenne des 14 dernières saisons.

Le chiffre d'affaires des exploitants des remontées mécaniques, de 512 millions d'euros au cours de l'hiver 2008/2009, connaît une augmentation de +16% par rapport à la moyenne des onze dernières saisons.

■ Fréquentation touristique estivale : la Savoie adapte son offre aux besoins des clientèles



Eté 2007 : les conditions météorologiques très maussades impactent la fréquentation qui enregistre un recul de 10 % par rapport à 2006 avec 9,2 millions de nuitées.

Eté 2008 : une météorologie semblable à 2007 entraîne une chute de la fréquentation de 11 % par rapport à 2007, mais les Pays de Savoie restent toutefois la destination de montagne la plus fréquentée en France.

Eté 2009 : des conditions météorologiques excellentes et un retour de la clientèle française au détriment des destinations lointaines en raison de la crise contribuent à l'augmentation de la fréquentation de 12 % par rapport à 2008, soit 9,24 millions de nuitées.



L'organisation d'évènements dont certains prestigieux (Tour de France, course de l'UTMB...), associée aux efforts consentis sur les prix (hébergements, activités sportives et culturelles par le biais des multipass), et à la diversité des activités proposées contribuent à améliorer l'attractivité de la destination savoyarde.

Certaines tendances comme les courts séjours ou l'itinérance, pratiquée par une partie de la clientèle, se confirment :

- des réservations « la veille pour le lendemain » ;
- une fréquentation en hausse des clientèles de proximité (Rhône-Alpes, Suisse, Italie) ;
- une baisse de la clientèle étrangère, britannique principalement.



L'immobilier de loisirs : décélération de l'offre nouvelle de logements touristiques

(source : Observatoire des logements touristiques/MDP)

Depuis 2007, la Savoie amorce une décélération de l'offre nouvelle de logements touristiques qui concerne tous les territoires, à l'exception du Beaufortain/Val d'Arly.

L'emploi dans le tourisme : une progression limitée

(source : Mission Développement Prospective)

De 2007 à 2008, l'évolution de l'emploi salarié privé dans les communes supports de stations a été plus favorable que la tendance observée à l'échelle de la Savoie : +2,1 % en 2007 et +2,2 % en 2008 après une année 2006 qui avait enregistré une quasi stagnation du volume d'emplois dans ces communes. L'emploi salarié du département progresse de façon limitée (0,6 %), pénalisé par le recul de l'emploi intérimaire.

Le bilan financier du Plan tourisme à fin 2009

■ Des recettes provenant du patrimoine touristique départemental



Comme il s'y était engagé en 2007 lors du lancement du Plan tourisme, le Conseil général a réinvesti une partie de son patrimoine touristique dans ce secteur d'activité :

- **par la vente d'une partie des actions** détenues par le Département dans la Société des Trois Vallées (S3V), ramenant sa participation au capital de 73,39 % à 50 % plus une action générant une recette de plus de 23 M€ pour le Département ;
- **par la vente de foncier** (2006-2009 puis 2010) avec la cession de deux parcelles de terrain sur la commune de Saint-Bon représentant un montant de plus de 10,5 M€.



■ 42% des investissements prévus initialement engagés à fin 2009

A fin décembre 2009, **42 % de l'enveloppe** de 60 M€ consacrée au Plan tourisme, soit **25,2 M€**, ont été engagés. Ce niveau d'engagement correspond à la moyenne théorique sur 3 ans, avec un taux de mandatement sur les crédits engagés à 79,5 %.

Plus de **16 M€** ont été affectés au **volet modernisation des stations** sur les 23 M€ prévus initialement, et **près de 9 M€** l'ont été au **volet diversification de l'offre touristique** sur les 37 M€ inscrits au Plan.

La mise en œuvre du Plan tourisme a permis par ailleurs de **mobiliser des financements européens**, que ce soit au titre du programme interrégional de massif Alpes (POIA) ou du programme FEDER régional.

Au titre du POIA, sur la période 2007-2009, près de 500 000 € ont été mobilisés pour soutenir les diagnostics de territoire et l'élaboration des projets de contrats stations moyennes.

Au titre du FEDER régional, plus de 1,2 M€ ont été mobilisés pour soutenir des projets structurants inscrits dans une démarche territoriale tels que des démarches qualité, la mise en réseau des professionnels et la valorisation de sites, y compris l'aménagement de trois promenades savoyardes de découverte.

Au titre des crédits d'État « Pôle d'excellence rural », mobilisables sur le territoire de l'Avant-pays Savoyard, 135 000 € ont d'ores et déjà été consommés en complément des 173 886 € du Département en faveur du pôle patrimonial de Saint-Christophe-la-Grotte.

Depuis 2007, le tourisme se développe de façon plus concertée en Savoie

La mise en oeuvre du Plan tourisme en 2007 a été l'occasion d'instaurer pour des territoires ou des filières des démarches de développement touristique concertées avec :

- **la structuration des acteurs touristiques dans les territoires** autour d'une démarche d'animation à l'échelle inter-communale (Entente Cœur de Savoie), de la mutualisation des moyens financiers (Entente intercommunautaire du lac du Bourget et ses montagnes), de la mutualisation des services et moyens pour la commercialisation de lits touristiques (Syndicat Arlysère) ou la création d'un office de tourisme de pôle (Communauté de communes du Beaufortain et SIVOM du val d'Arly)
- **le renforcement des partenariats** : entre tourisme et agriculture pour accompagner des projets d'agritourisme ou obtenir la labellisation « Vignobles et découverte » (en Combe de Savoie et Avant-pays savoyard), et entre tourisme et culture pour instaurer une démarche qualité, accompagner une dynamique de réseau et rendre le tourisme culturel plus attractif en Savoie
- **le développement de l'ingénierie de projet** avec un renforcement de l'équipe de l'ATD
- **une plus grande synergie** entre le pôle développement de l'ATD et Savoie Mont Blanc Tourisme.

2007-2009 : à mi-parcours, le Plan tourisme compte déjà de nombreuses réalisations dans tous les territoires

■ Le volet stations : 3 programmes en faveur des domaines skiables, des stations moyennes et des « petits sites »

Dans un contexte concurrentiel difficile et climatique aléatoire, le Conseil général a décidé d'intervenir activement dans le développement et le renforcement de l'offre touristique hivernale et estivale des stations.

Trois programmes ont été mis en place en faveur des stations petites et moyennes avec une enveloppe de 23 M€ :

1- le Département a souhaité accompagner la **modernisation des domaines skiables des stations moyennes**, moteur des stations de sports d'hiver, pour leur permettre de réelles perspectives d'équilibre économique :

- 7 M€ ont été investis pour des restructurer des domaines skiables isolés, sécuriser l'enneigement, aménager un espace débutants et un front de neige sur Albiez-Montrond, Aussois, Bessans/Bonneval, Pralognan et Valfréjus

- plus de 7 M€ ont été engagés pour la création d'interconnexion de domaines skiables dont la liaison Val-Cenis/Termignon (télésiège des Sources), l'accès au domaine skiable de Saint-Colomban-les-Villards dans la Vallée des Sybelles, et l'amélioration et la sécurisation des liaisons sur Crest-Volant, Cohennoz, Flumet, Notre-Dame-de-Bellecombe et le Sivom des Saisies dans l'Espace Diamant.

REPÈRES

10 stations moyennes soutenues par le Département :

- Beaufortain/Val d'Arly
- Arvan-Villards
- Haute-Maurienne Vanoise
- vallées d'Aigueblanche
- massif des Bauges
- canton de Modane
- Val Bugeon
- Valloire/Valmeinier
- Les Karellis
- Pralognan

2- La trentaine de **stations moyennes** que compte la Savoie est confrontée à des difficultés d'ordre conjoncturel et structurel et le Département a retenu **10 sites** auxquels il pourrait apporter un soutien à leur projet de développement touristique afin de leur permettre :

- de diversifier leur offre
- d'améliorer les équipements d'accueil hors domaine skiable
- de valoriser le patrimoine naturel et culturel
- d'accompagner l'innovation et le développement durable en station
- de rendre accessible à tous l'offre de ski.

3- Le Département a par ailleurs décidé d'accompagner le projet de développement touristique de **deux « petits sites »** dont les communes supports peuvent difficilement faire face aux charges liées au tourisme et aux loisirs : Celliers/La Lauzière et Les Entremonts.

Pour Celliers/La Lauzière, la création d'un téléporté entre Celliers et le domaine de Valmorel ouvre aux hameaux de nouvelles perspectives en terme de revitalisation et de diversification des activités tout en préservant le caractère naturel du site.

Pour Les Entremonts, le projet comporte l'aménagement d'itinéraires raquettes, de sentiers de découverte, la requalification des sites du Granier et des Déserts et la valorisation du patrimoine.

■ Le volet diversification : tour d'horizon des réalisations



Diversifier l'offre de la Savoie et valoriser le potentiel touristique de ses territoires par la création et le développement de filières touristiques plus estivales : c'est l'objectif fixé par le Département pour le second volet du Plan tourisme doté de **37 M€**, et venant renforcer les budgets habituellement consacrés à l'activité touristique.

Ce volet diversification se décline en deux programmes :

- l'un s'articulant autour de **filières prioritaires** : la randonnée, le vélo, le tourisme culturel, le tourisme pêche, le tourisme des jeunes, le tourisme et les loisirs adaptés, le thermalisme et le bien-être, les hébergements touristiques... avec une enveloppe réservée de 27 M€ ;

- l'autre visant la diversification touristique à l'échelle de chacun des sept territoires du département, sur la base de programmes d'actions élaborés en concertation avec les acteurs locaux, et dont l'enveloppe s'élève à 10 M€.

Depuis 2007, les moyens affectés à l'ingénierie des projets et à l'animation des acteurs touristiques ont permis l'émergence de nouveaux dispositifs et produits touristiques dans les filières définies par le Département.

Petit tour d'horizon à mi-parcours du Plan tourisme :

- dans le domaine de la **randonnée**, si la Savoie offre près de 3 000 km de sentiers de grande et petite randonnée, l'offre départementale est perçue comme « traditionnelle » et parfois trop sportive. Les « **grands tours** », du Thabor, de Haute Maurienne, de La Lauzière, de Tarentaise notamment ont bénéficié, avec l'appui de l'ATD, d'une meilleure structuration des étapes, des hébergements, des transports, pour la création de produits touristiques à part entière. Le Chemin de Compostelle, le Tour de Chartreuse, le Tour du lac du Bourget ont été remis à niveau. Par ailleurs, un nouveau produit baptisé **Promenades savoyardes de découverte** a été lancé proposant une promenade ludique accessible à tous associée à des outils d'interprétation innovants et interactifs. 15 à 20 promenades verront le jour d'ici 2013 ; celle de l'Esseillon à Aussois est ouverte cet été, et celle de Saint-Jean-de-la-Porte le sera cet automne.

- dans le domaine du **vélo**, depuis l'été 2009, le Conseil général a engagé la mise en place du **bornage de 24 cols et montées mythiques** de Savoie. Ces itinéraires, équipés de bornes kilométriques spécialement conçues pour les cyclistes indiquant la distance restant à parcourir jusqu'au sommet, l'altitude et la pente moyenne du kilomètre suivant, sont complétés pour certains d'entre eux par des dispositifs de chronométrage à l'initiative des collectivités concernées, qui bénéficient par ailleurs de l'appui financier du Département.

Celui-ci poursuit par ailleurs l'aménagement des **véloroutes** dont celle du Léman à la mer (Motz - Champagnieux), du Grand Lac (Montmélian - Chanaz), et des Préalpes (Montmélian - Ugine), aménagées pour des usages multiples. Le développement des **hébergements et services adaptés au cyclotourisme** ou la **création de circuits de découverte et boucles locales** notamment complètent déjà cette offre.



- dans le domaine du **tourisme culturel**, afin de valoriser le patrimoine de la Savoie et de le rendre attractif, le Conseil général s'est donné pour priorité l'ouverture au public du Château des ducs de Savoie et de la Sainte-Chapelle qui connaît actuellement d'importants travaux de restauration, l'achèvement de l'aménagement du site de Hautecombe dont la Grange batelière, réhabilitée, accueille déjà depuis 2 ans des expositions temporaires et festivals de musique, la réalisation d'aménagements muséographiques dans le fort La Redoute Marie-Thérèse, un des éléments patrimoniaux constituant les forts de la barrière de l'Esseillon.



- dans le domaine du **tourisme de pêche**, au regard du potentiel halieutique important du département, la **réintroduction de l'ombre** dans les rivières de Savoie, les travaux de **renaturation du Guiers** dans l'Avant-pays Savoyard ou d'amélioration de **l'accessibilité du lac de Barouchat**, en lien avec la Fédération des AAPPMA, illustrent déjà la dynamique enclenchée pour le développement de véritables produits touristiques autour de la pêche.

- la modernisation des **hébergements touristiques** et leur adaptation aux besoins des clientèles (jeunes, personnes handicapées...) et des filières touristiques, est enclenchée. Hôtels, refuges, centres et villages de vacances, gîtes ruraux, campings, meublés de tourisme, ont fait l'objet de travaux d'amélioration, d'accessibilité, d'aménagements d'espaces de loisirs, et d'obtention de labels « tourisme et handicap » et « éco environnemental ».

- dans le domaine du **tourisme adapté**, l'amélioration ou la création d'une offre touristique pour les publics « empêchés » se poursuit. Le Syndicat du Haut Rhône et la Communauté de communes du Beaufortain sont engagés avec le Département dans une démarche d'accueil global. De nombreux projets ont été accompagnés et subventionnés au titre du Plan tourisme : gîtes ruraux à la Chapelle-du-Mont-du-Chat et à Saint-Genix-sur-Guiers par exemple, centre d'accueil et de découverte thématique La Forez'âne à Cognin, musée de la Pyramide du Mont-Cenis, et 7 promenades de « confort » sont en cours de réalisation.

- dans le domaine du **thermalisme et de la remise en forme**, La Léchère et Aix-les-Bains ont contractualisé avec le Département pour améliorer la qualité de l'accueil, du paysage urbain et thermal et proposer une offre de bien-être destinée à une clientèle locale ou touristique plus jeune. Des contrats de même nature sont en cours avec Challes-les-Eaux et Brides-les-Bains d'ici fin 2010, début 2011.

Au titre des programmes d'actions élaborés en concertation avec les acteurs locaux **dans les sept territoires de Savoie**, destinés à **valoriser une offre touristique locale**, peuvent être citées les opérations suivantes dont la réalisation est prévue ou effective :



- sur le **territoire d'Albertville-Ugine** : les boucles et sentiers thématiques de la tourbière de Covetan à Notre Dame-de-Bellecombe, la création de la maison du Val d'Arly à Ugine
- sur le **territoire de l'Avant-pays Savoyard** : la création des 3 pôles patrimoniaux de Mandrin, de Yenne et de Saint-Christophe-la-Grotte, et la création d'un complexe de loisirs innovant aux Echelles
- sur le **territoire de Maurienne** : l'aménagement de la Pyramide du Mont-Cenis et du plan d'eau d'Hurtières
- sur le **territoire de la Combe de Savoie** : la requalification du lac de Saint-André, la valorisation du marais du Pontet
- sur le **territoire du lac du Bourget et ses montagnes** : les aménagements du belvédère du Revard, la découverte « douce » du patrimoine des bauges en vélo à assistance électrique
- sur le **territoire de Tarentaise** : le développement des activités liées aux eaux vives, aux plans d'eau, aux lacs d'altitude, l'aménagement de sites remarquables, la valorisation du patrimoine avec la création du pôle de découverte « Le Bois des Allues », l'agritourisme
- sur le **territoire de Chambéry** : le développement des activités de pleine nature, l'aménagement des équipements culturels et touristiques.

Les perspectives du Plan tourisme jusqu'en 2013 et au delà

Le caractère exceptionnel du Plan tourisme permet d'adapter les cadres d'intervention pour répondre à des besoins particuliers, soutenir des projets innovants ou lancer des appels à projets afin d'accélérer leur émergence et leur réalisation avant son échéance.

Au terme de ce bilan à mi-parcours, une prorogation du Plan tourisme sur une, voire deux années est envisagée afin de permettre l'achèvement des opérations qui, en tout état de cause ne pourront pas être engagées au-delà de l'échéance initialement prévue, à savoir 2013.



Le Conseil général a la volonté d'adapter le Plan tourisme à l'évolution des filières. Concernant les moyens financiers affectés au Plan et leur répartition, les enveloppes affectées au développement de la randonnée (2 M€), du vélo (2 M€), des refuges pour la filière hébergement (9,2 M€) et de l'ingénierie (1,2 M€) devront être complétées. Les crédits mis en réserve sur le volet diversification pourront être mobilisés pour répondre à ces besoins de financement complémentaires.

En ce qui concerne le volet stations, des interventions complémentaires pourraient s'avérer nécessaires afin de soutenir quelques sites isolés ou appartenant à de grands domaines initialement inscrits au Plan tourisme. À cet effet, une valorisation des actifs fonciers, dont le Département négocie la réalisation en relation avec la commune de Saint-Bon, permettrait d'envisager de compléter les moyens affectés au volet stations.

Dès 2011, pour la période postérieure au Plan tourisme, une réflexion prospective sur la stratégie touristique départementale sera mise en place.